

Le BAC PRO « Animation : enfance et personnes âgées »

28 janvier 2019 – Lycée Coëtlogon – RENNES

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Plan :

- Le contexte d'opportunité de la rénovation du BAC PRO SPVL
- Le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de compétences
- Les périodes de formation en milieu professionnel
- Les épreuves de certification
- Les recommandations pour la mise en œuvre du BAC PRO spécialité « Animation : enfance et personnes âgées »

LE CONTEXTE DE L'OPPORTUNITE DE LA RENOVATION DU BCP Services de Proximité et Vie Locale



- **un manque de visibilité et de lisibilité** du diplôme
 - Acronyme ...
 - 4 secteurs d'activités (G1 G2 A1 A2) parfois éloignés
 - des métiers que l'on ne sait pas nommer
- **une insertion professionnelle préoccupante**
 - Taux d'insertion faible,
 - Pas d'emplois directs pour les sortants quels que soient les secteurs
 - Emploi dans des secteurs éloignés de leur formation (sanitaire/ vente commerce/ administration)

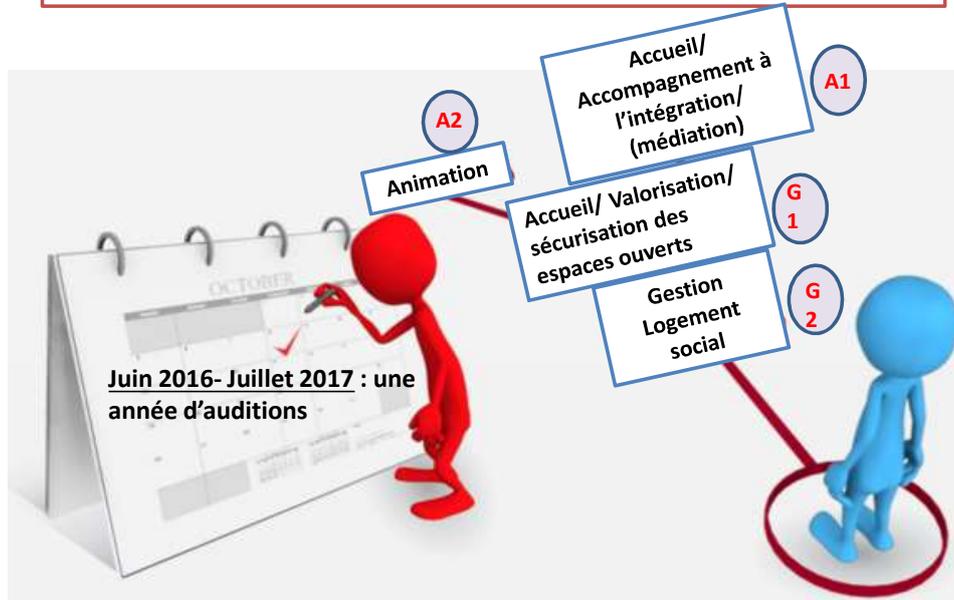
LE CONTEXTE DE L'OPPORTUNITE DE LA RENOVATION DU BCP Services de Proximité et Vie Locale



Cahier des charges :

RAP = le pivot central de la définition **des blocs de compétences** construit à partir d'une analyse très précise **d'un métier et de ses activités.**

Méthodologie: vers un scénario de rénovation...**création**



Méthodologie: vers un scénario de rénovation...**création**



Gestion Logement social



- [Bailleurs sociaux:](#)
- [Union Sociale pour l'habitat](#)
- Les **4 activités/4** constitutives du G2 ne peuvent être conduites par le BCP SPVL
- **Aucun emploi** dans le secteur du G2 pour les titulaires du BCP SPVL.
- **Profil SPVL inadapté** au secteur G2 avec un mauvais positionnement du BCP : entre le CAP gardien d'immeuble et le BTS PIM



Accueil Informations des usagers -Gestion Espaces ouverts



- [Point Informations Médiations Multi-Services](#)
- [Centres Régionaux Information Jeunesse](#)
- [Municipalités](#)

- Les **2 activités/3** constitutives du G1 ne peuvent être conduites par le BCP SPVL
- Et **l'accueil ?**: Une évolution de la fonction accueil « banalisée » au sein des structures ; ne va pas dans le sens d'emplois dédiés



Mais l'accueil est support d'autres fonctions

ACCUEIL/ ACCOMPAGNEMENT à l'intégration / MEDIATION



- [Associations](#)
- [Municipalités](#)
- **Pas de poste d'accueil/ accompagnement à l'intégration dédié** mais adossé à la délivrance d'une autre prestation (administrative, accompagnement social..)
- Le référentiel d'activités des médiateurs **ne peut être conduit par des titulaires du diplôme SPVL**, mais par des titulaires d'un diplôme de **niveau III**.



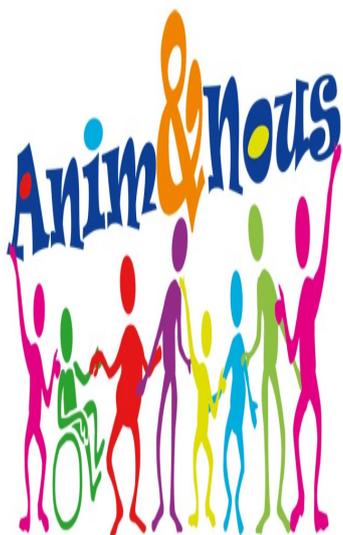
Mais des compétences sont à maîtriser en termes de gestion de situations conflictuelles

ANIMATION



- [Associations et fédérations Education populaire:](#)
- [EHPAD et Hôpitaux](#)
- [Partenaires sociaux](#)
- [Directions ministérielles](#)
- [Acteurs de la formation](#)
- [Municipalités](#)
- Un RAP construit autour **du champ unique de l'animation, de l'analyse du métier d' « animateur »**
- BCP: **niveau IV, 1^{er} niveau de qualification en pleine autonomie** dans le secteur de l'animation
- BCP: participer au mouvement de **professionnalisation** du secteur de l'animation engagé depuis plusieurs décennies

ANIMATION



- Avec une prise en compte **du paysage des diplômes professionnels** existants , de leurs spécificités.
- Avec le souci **de la non concurrence** avec les autres diplômes du travail social et de l'animation ;
- Avec la volonté de favoriser **la fluidité des parcours au sein d'une filière professionnelle diplômante**

MINISTERE
DE
L'EDUCATION
NATIONALE
ET DE LA
JEUNESSE

Licence
professionnelle
métiers de l'animation
(Niv 6)

DEUST Mention
métiers de
l'animation (niv
5)

DUT Carrières sociales
Option Animation
sociale (niv 5)

BCP XXX
(niv 4)

DESJEPS (niv
6)

DEJEPS
(niv 5)

BP JEPS
Animation
Sociale (niv 4)

CPJEPS
(niv 3)

MINISTERE DES
SPORTS

Logique de parcours au
sein d'une véritable
filiale professionnelle
diplômante



Le référentiel des activités professionnelles

Le référentiel de compétences

RAP : le métier d'animateur au niveau IV

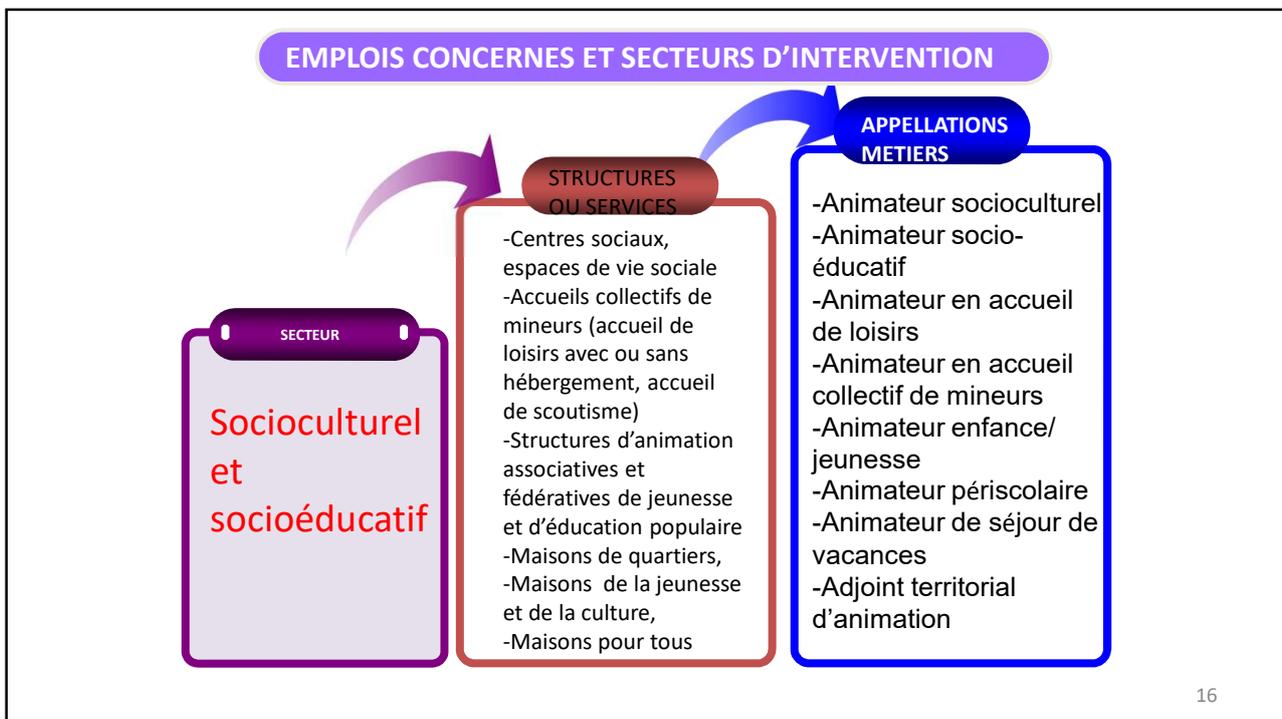
Morceaux choisis

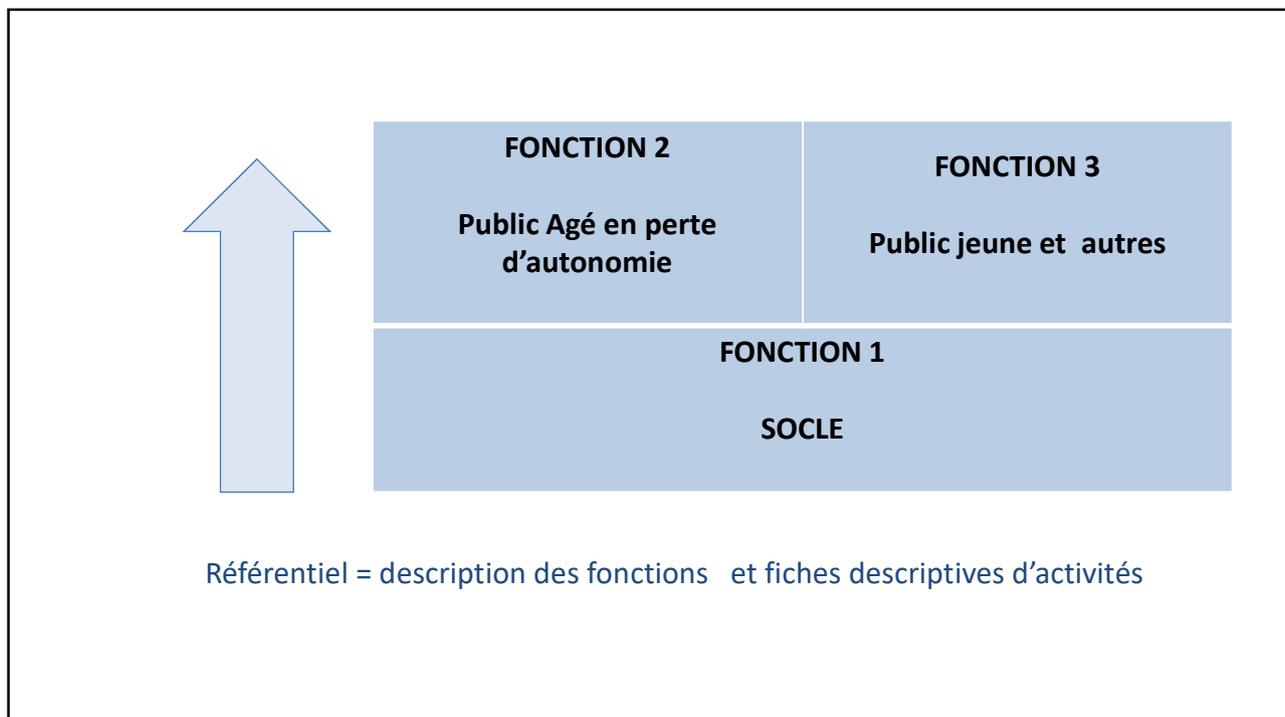
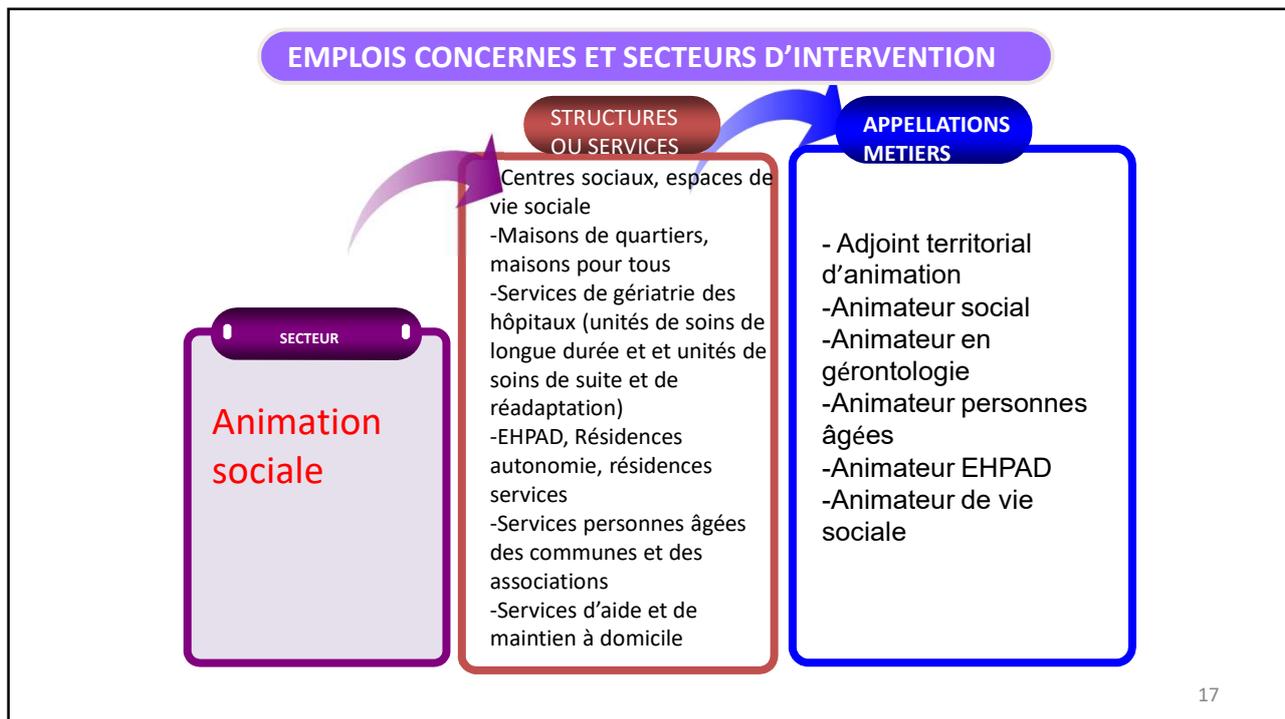
- Animateurs **généralistes**, professionnel de **l'intervention sociale**
- Exercice en toute **autonomie**
- Connaissance des publics et du contexte de l'activité: auprès **notamment** d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie
- **Démarche d'animation**
- Objectifs d'éducation, de socialisation, d'épanouissement, de maintien de l'autonomie, de bien être personnel...**l'activité n'étant que support**
- Dimension **collective** et **individuelle** de l'activité

L'animateur est un **professionnel de l'intervention sociale**

Secteurs d'intervention retenus:
 -Socioculturel et socioéducatif
 -Animation sociale

Secteurs d'intervention écartés:
 -Insertion et urgence sociale
 -Formation –insertion
 -Prévention spécialisée
 -Etablissements spécialisés pour personnes handicapées
 -Etablissements hospitaliers (autre que service gérontologie)



| |
|---|
| FONCTION 1: Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation |
| A.1.1. Prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure A.1.2. Conception et réalisation d'un projet d'animation A.1.3. Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs |
| FONCTION 2: Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel en établissement ou à domicile |
| A.2.1. Identification des caractéristiques et des attentes des personnes en perte d'autonomie sociale A.2.2. Conception d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle A.2.3. Réalisation d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle |
| FONCTION 3: Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens |
| A.3.1. Conception d'activités socio-éducatives et socio-culturelles A.3.2. Réalisation d'activités socio-éducatives et socio-culturelles A.3.3. Encadrement du public sur l'intégralité du temps d'accueil |

| | | | | | | | | |
|---|--|--|---|------------------------------------|--|----------------|---|-------------------------------------|
| Extrait du RAP | Fonction 1- Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation | <input type="checkbox"/> A.1.1. Prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure <input checked="" type="checkbox"/> A.1.2. Conception et réalisation d'un projet d'animation <input type="checkbox"/> A.1.3. Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs | | | | | | |
| | Tâches <ul style="list-style-type: none"> Formalisation du projet d'animation incluant : <ul style="list-style-type: none"> Identification et analyse des besoins et des demandes des publics Formulation des objectifs du projet d'animation Proposition et hiérarchisation des réponses adaptées au besoin ou à la demande Identification et mobilisation des moyens Organisation des actions définies en collaboration avec d'autres acteurs Elaboration des outils de suivi et d'évaluation Réalisation des actions définies en collaboration avec d'autres acteurs Adaptation et réajustement du projet en fonction des aléas rencontrés Evaluation du projet d'animation et rédaction d'un bilan | | | | | | | |
| | Conditions d'exercice | | | | | | | |
| | Moyens et ressources <ul style="list-style-type: none"> Données et Informations <ul style="list-style-type: none"> Outils de recueil de données Références aux courants éducatifs Contraintes et obligations (réglementaires, techniques, budgétaires) Résultats d'enquête de l'institution ou des partenaires locaux Diagnostic de territoire Bilan d'activités Equipements <ul style="list-style-type: none"> Matériel informatique Liaison – relations <ul style="list-style-type: none"> Avec le responsable de la structure ou le supérieur hiérarchique Avec les partenaires locaux, les élus Avec les publics | | | | | | | |
| | Autonomie et responsabilité | | | | | | | |
| | <table border="1"> <tr> <td>Autonomie</td> <td>Partielle <input type="checkbox"/></td> <td>Totale <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Responsabilité</td> <td>Des personnes <input checked="" type="checkbox"/></td> <td>Des moyens <input type="checkbox"/></td> <td>Du ressourceur <input type="checkbox"/></td> </tr> </table> | | Autonomie | Partielle <input type="checkbox"/> | Totale <input checked="" type="checkbox"/> | Responsabilité | Des personnes <input checked="" type="checkbox"/> | Des moyens <input type="checkbox"/> |
| Autonomie | Partielle <input type="checkbox"/> | Totale <input checked="" type="checkbox"/> | | | | | | |
| Responsabilité | Des personnes <input checked="" type="checkbox"/> | Des moyens <input type="checkbox"/> | Du ressourceur <input type="checkbox"/> | | | | | |
| Résultats attendus <ul style="list-style-type: none"> Propositions de projets d'animation réalistes, adaptés et innovants en lien avec le projet de la structure Respect des limites du champ de compétences et des contraintes repérées Organisation rigoureuse, gestion opérationnelle de la démarche de projet Choix pertinents des démarches éducatives Suivi, adaptation et réajustement du projet avec les différents acteurs Satisfaction des publics concernés par le projet d'animation | | | | | | | | |

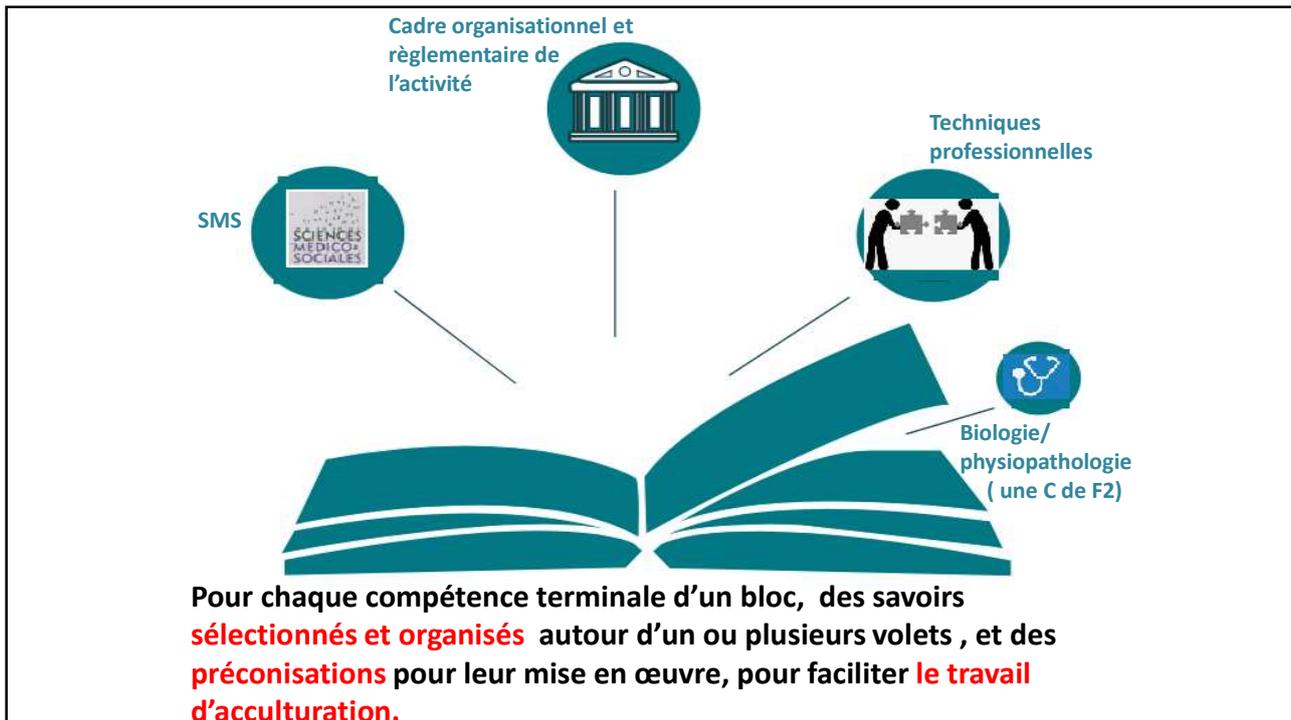
Exemple d'articulation entre Référentiel d'activités professionnelles et Référentiel de compétences

| FONCTIONS | ACTIVITES | BLOCS DE COMPETENCES |
|--|--|--|
| FONCTION 1 : Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation | A.1.1. Prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure | BLOC 1 |
| | A.1.2. Conception et réalisation d'un projet d'animation A.1.3. Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs | C.1.1. Prendre en compte le contexte d'exercice et le projet de la structure <ul style="list-style-type: none"> • C.1.1.1. Appréhender le contexte professionnel : structure, environnement, publics et cadre de travail • C.1.1.2. Repérer le rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire • C.1.1.3. Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du projet de la structure à partir de l'analyse des pratiques d'animation C.1.2. Concevoir et réaliser un projet d'animation <ul style="list-style-type: none"> • C.1.2.1. Formaliser un projet d'animation • C.1.2.2. Conduire un projet d'animation • C.1.2.3. Evaluer un projet d'animation et rédiger un bilan C.1.3. Mettre en œuvre une communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs <ul style="list-style-type: none"> • C.1.3.1. Rédiger des écrits professionnels • C.1.3.2. Animer des échanges avec les différents acteurs • C.1.3.3. Concevoir et réaliser des supports de communication • C.1.3.4. Concevoir des supports de gestion et d'organisation, utiles au projet d'animation : en sélectionnant des informations potentiellement utiles d'origines diverses - en actualisant une base d'informations |

→ **Compétences terminales C.1.1; C.1.2...**
← **Compétences détaillées C.1.3.1; C.1.1.3**

Extrait du référentiel de compétences en lien avec la fonction 1

| Fonction 1- Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation | | |
|--|---|--|
| C.1.1. Prendre en compte le contexte d'exercice et le projet de la structure | | |
| Contexte de mise en œuvre de la compétence | Compétences détaillées | Critères d'évaluation |
| En situation réelle ou simulée ♦ Documents internes à la structure (projet de la structure, organigramme, rapport d'activités, fiche de poste, livret d'accueil...) ♦ Outils de recueil de données : grille d'entretien, grille d'observation, questionnaire) ♦ Ressources relatives au diagnostic du territoire : données démographiques, socio-économiques, culturelles | ■ C.1.1.1. Appréhender le contexte professionnel : structure, environnement, publics et cadre de travail | ♦ Caractéristiques du milieu professionnel identifiées et analysées |
| | ■ C.1.1.2. Repérer le rôle des différents acteurs présents dans la structure et sur le territoire | ♦ Place et rôle des acteurs identifiés ♦ Positionnement de l'animateur dans le cadre du travail assuré |
| | ■ C.1.1.3. Contribuer à l'élaboration et à l'évolution du projet de la structure à partir de l'analyse des pratiques d'animation | ♦ Formulation pertinente de propositions d'évolution du projet d'animation au regard du projet de la structure |



| | |
|---|---|
| S1 – Savoirs associés à la fonction de mise en œuvre d'un projet d'animation au service du fonctionnement d'une structure | |
| S1.1. Savoirs associés à la prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure | |
| A. Sciences médico-sociales | |
| Connaissances associées | Limites de connaissances |
| <ul style="list-style-type: none"> ■ S.1.1.A1. Connaissance des milieux professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Typologie des lieux d'exercice <ul style="list-style-type: none"> - Structures d'animation socioculturelle et socioéducative - Structures d'animation sociale • Environnement économique et social de l'intervention professionnelle <ul style="list-style-type: none"> - Données démographiques et socioéconomiques de la population et du territoire - Aménagement du territoire et du cadre de vie - Ressources du territoire | <p>A partir d'études de cas concrets, de visites, d'intervenants, d'articles de presse professionnelle, de l'expérience acquise lors des périodes de formation en milieu professionnel, montrer la diversité des structures et services d'animation, en lien avec le contexte territorial.</p> <p>Pour chaque type de structure, définir le statut juridique (S.1.1.B1), et analyser son organisation et son fonctionnement (S.1.1.B2).</p> <p>Repérer notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les données économiques et démographiques - les données historiques et géographiques - les données sur la structure ou le service <p>A partir de l'analyse des données, appréhender l'organisation de la structure ou du service comme un système ouvert sur son environnement et cerner les interactions.</p> |

Le QUOI ? (pointing to the 'Connaissances associées' column)

Le COMMENT ? (pointing to the 'Typologie des lieux d'exercice' sub-section)

Le POUR QUOI ? (pointing to the 'Limites de connaissances' column)

S3 – Savoirs associés à la fonction d'animation l'épanouissement personnel, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

S3.2 Savoirs associés à la réalisation d'activités socio-éducatives et socio-culturelles

C. Techniques professionnelles

| Connaissances associées | Limites de connaissances |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ S.3.2.C1 Gestion de l'activité | <p>Initier les apprenants à réagir aux situations d'animation en prenant en compte les phénomènes de groupe (cf S.1.3.D4) et à réajuster leurs propositions durant l'activité d'animation par le développement de compétences d'observation, d'analyse, de réactivité, et d'adaptation en situation.</p> <p>Poursuivre ainsi l'analyse réflexive de la pratique professionnelle entamée lors de la phase de conception de l'activité (cf S.3.1.D2)</p> |

Processus innovant: **action-formation-évaluation- formalisation (analyse de pratiques).**

Les périodes de formation en milieu professionnel

A propos des PFMP



Le référentiel de certification

Référentiel d'évaluation
Annexe II a

A propos des épreuves

| UNITÉS | INTITULÉS |
|------------|--|
| U 11 | ÉCONOMIE - GESTION |
| U 12 | MATHÉMATIQUES |
| U 2 | CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE OU DU SERVICE PAR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ANIMATION |
| U 31 | ANIMATION VISANT LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE SOCIALE ET LE BIEN ÊTRE PERSONNEL EN ÉTABLISSEMENT OU À DOMICILE |
| U 32 | ANIMATION VISANT L'ÉPANOUISSMENT, LA SOCIALISATION ET L'EXERCICE DES DROITS CITOYENS |
| U 33 | PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT |
| U 41 | LANGUE VIVANTE 1 |
| U 42 | LANGUE VIVANTE 2 |
| U 51 | FRANÇAIS |
| U 52 | HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE |
| U 6 | ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES |
| U 7 | ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE |
| UF1 et UF2 | UNITÉS FACULTATIVES |

Bloc 1 = U2 Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre du projet d'animation

Épreuve orale : 35 minutes (15 minutes présentation + 20 minutes entretien)
Coefficient:8

Une **période minimale de 8 semaines** dans une même structure

- prenant appui sur **un dossier élaboré individuellement** par le candidat, après une expérience en milieu professionnel

- explicitant **un projet d'animation** (conception-réalisation-évaluation) qu'il a conduit de façon autonome

Bloc 2 = U31 Animation
visant le maintien de
l'autonomie sociale et le
bien être personnel en
établissement ou à domicile

Épreuve pratique et orale :
au maximum 1h30 (30 à 60
minutes animation + 30
minutes entretien)
Coefficient:4

- conduite **d'une séance d'animation dans un service ou structure accueillant des personnes âgées**
- présentation des documents supports de la séance et **analyse réflexive de la pratique**

Bloc 3 = U32 Animation
visant l'épanouissement,
la socialisation et l'exercice
des droits citoyens

Épreuve pratique et orale :
au maximum 1h30 (30 à 60
minutes animation + 30
minutes entretien)
Coefficient:4

- conduite **d'une séance d'animation dans une structure d'accueil collectifs de mineurs (6 enfants minimum)**
- présentation des documents supports de la séance et **analyse réflexive de la pratique**

Comparatif BAC PRO Animation EPA / BAC PROASSP

FONCTION 1: Contribution au fonctionnement de la structure ou du service par la mise en œuvre d'un projet d'animation

A.1.1. Prise en compte du contexte d'exercice et du projet de la structure
 A.1.2. Conception et réalisation d'un projet d'animation
 A.1.3. Communication professionnelle au sein de la structure et en direction des acteurs

FONCTION 2: Animation visant le maintien de l'autonomie sociale et le bien être personnel en établissement ou à domicile

A.2.1. Identification des caractéristiques et des attentes des personnes en perte d'autonomie sociale
 A.2.2. Conception d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle
 A.2.3. Réalisation d'activités de maintien de la vie relationnelle, sociale et culturelle

FONCTION 3: Animation visant l'épanouissement, la socialisation et l'exercice des droits citoyens

A.3.1. Conception d'activités socio-éducatives et socio-culturelles
 A.3.2. Réalisation d'activités socio-éducatives et socio-culturelles
 A.3.3. Encadrement du public sur l'intégralité du temps d'accueil

Cœur de métier = la démarche d'animation

| Baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne » | |
|--|---|
| option « à domicile » | option « en structure » |
| Fonction A : COMMUNICATION - RELATION | |
| A.1 - Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage | |
| A.2 - Traitement des informations | |
| A.3 - Animation et/ou participation aux réunions de travail (réunion d'équipe, différents groupes de travail ...) | |
| Fonction B : ORGANISATION - GESTION - QUALITE | |
| B.1 - Gestion des activités, gestion d'une équipe | B.1 - Gestion des activités, participation à la gestion d'une équipe restreinte |
| B.2 - Participation à la formation et à l'encadrement de stagiaires Accueil des nouveaux agents, des bénévoles | |
| B.3 - Participation au contrôle et à la gestion Qualité | |
| B.4 - Gestion des stocks et des matériels | |
| Fonction C : RÉALISATION | |
| C.1 - Maintien de l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels | |
| C.2 - Elaboration de projet individualisé | C.2 - Participation à l'élaboration de projet individualisé |
| C.3 - Réalisation d'activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation | |
| C.4 - Conception et mise en œuvre d'activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale | |
| C.5 - Surveillance et alerte sur l'état de santé de la personne | |
| C.6 - Conception, préparation et distribution de collations, de repas équilibrés ou conformes à un régime et aide à la prise des repas | C.6 - Préparation de collations, distribution de repas équilibrés ou conformes à un régime et aide à la prise des repas |
| C.7 - Education à la santé | |
| C.8 - Gestion des documents de la vie quotidienne | |

Et l'espace de formation pratique?



c'est où?



Quelle pédagogie ?



Quelles fonctions?



POUR MEMOIRE

BCP-Animation-Enfance-Personnes-âgées-¶

- > concevoir et réaliser des activités d'animation variées auprès d'un public jeune et de personnes âgées en perte d'autonomie.¶
- > **démarche d'animation**°: projet d'autonomisation et de socialisation d'un groupe d'individus à partir d'une activité ou d'un ensemble d'activités qui servent de moyens et de supports au projet proprement dit. **L'activité n'est que support.**¶
- > **Intervention participative** en répondant aux attentes et besoins des individus et des groupes.¶

Points communs entre toutes ces activités d'animation°:¶

Composante **méthodologique**¶
= conduite de projet, conception,
organisation, réalisation, évaluation¶

Composante **relationnelle**°: accueil, écoute,
communication dynamique et gestion de
groupes¶

¶

Pour mettre en œuvre ces principes, il faut mettre en place une **PEDAGOGIE ACTIVE**°: l'élève est acteur de ses apprentissages, avec une construction des savoirs à travers des situations de recherche. Cela permet une mise en valeur et un développement des **compétences du 21^{ème} siècle**°: collaboration, communication, résolution de problème, créativité...¶

Si. la pratique pédagogique change, la posture et la place des apprenants changent...¶

Alors. la salle de classe doit se transformer en **laboratoire pédagogique**,

permettant de répondre à la mise en œuvre d'activités diverses et multiples des élèves, au service de leur projet d'animation.¶



*L'Adéquation des espaces et du
mobilier à des PRATIQUES
PEDAGOGIQUES NOUVELLES est
OBLIGATOIRE.¶*

¶

6.6. Faire évoluer la forme scolaire, l'aménagement du temps et des espaces d'apprentissage, en s'appuyant sur l'expérience des équipes de terrain et sur la recherche

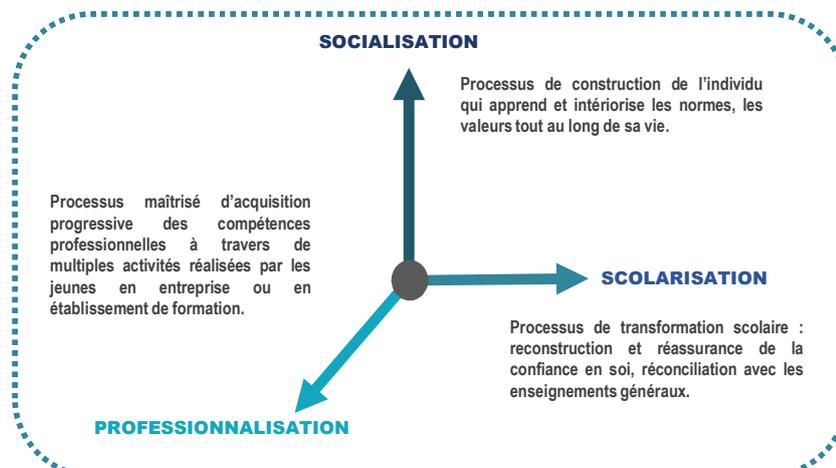
L'objectif est de concevoir des espaces plus adaptés à la mise en place de projets et de démarches pédagogiques actives intégrant le numérique, modulaires et décloisonnés, permettant la circulation et le mouvement, la différenciation et la diversification des activités, l'entraide et la collaboration... Il s'agit aussi de faciliter l'apprentissage « par le faire », l'expérimentation et la co-éducation, ce qui peut aller jusqu'à l'organisation de « classes - ateliers », de « classes - laboratoires » ou de « tiers lieux » impliquant des partenaires. Des programmes de recherche pourraient être lancés sur ce sujet, associant chercheurs, architectes, designers et équipes de terrain, en lien étroit avec les collectivités.

Catherine-Becchetti-Bizot-Rapport-IGEN-«^orepenser-la-forme-scolaire-à-l'heure-du-numérique^o»:vers-de-nouvelles-manières-d'apprendre-et-d'enseigner^o»¶



La prise en compte de la TVP

TROIS AXES DU PROJET EDUCATIF EN LP : 3 dimensions à considérer de manière globale et systémique pour chaque élève.



TRANSFORMER POUR ...

- **Mieux préparer les élèves** à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain
- **Mieux accompagner** les élèves durant leur formation en rendant leurs apprentissages plus progressifs et en les personnalisant davantage
- **Mieux valoriser** le lycée professionnel, indispensable au dynamisme économique du pays

Une nouvelle dynamique pédagogique

CE PARCOURS RENOUVELÉ SE TRADUIT PAR DE NOUVELLES DYNAMIQUES PÉDAGOGIQUES

- **Un temps dédié à la consolidation, à l'accompagnement et à la préparation de son projet d'avenir**
 - En seconde, un temps consacré au renforcement en français et en mathématiques, et au choix de la spécialité
 - En première, un temps consacré à la consolidation des acquis et à la réflexion sur le projet d'avenir
 - En terminale, une préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat ou à la poursuite d'études en fonction du choix du lycéen
- **La co-intervention** pour donner plus de sens aux enseignements généraux
 - L'objectif est de rendre les enseignements généraux plus concrets en les inscrivant, pour partie, dans la perspective professionnelle choisie par l'élève. Cela va permettre à des élèves, souvent en difficulté avec les apprentissages scolaires au collège, de consolider leurs savoirs, de prendre confiance et de progresser
 - S'y ajoute la consolidation des acquis en français et en mathématiques à l'issue du test de positionnement
- **Le chef-d'œuvre**
 - Tout au long de son parcours au lycée professionnel, le lycéen prépare individuellement ou collectivement un « chef d'œuvre » qu'il présente à la fin de l'année de terminale devant un jury
 - Cette réalisation se nourrit de l'expérience acquise au lycée et en milieu professionnel
 - Synonyme d'excellence et de reconnaissance par les pairs, cette épreuve témoigne de l'acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier et développe le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle